



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Dégradations du domaine public et intimidations personnelles, ça suffit.
Tout notre soutien à la LPO et au député de notre circonscription, Benoît Biteau.**

Suite aux actions de la FNSEA et des JA qui avant hier contre les locaux de la LPO dans le marais d'Yves, hier contre la permanence du député de notre circonscription, Benoît Biteau nous sommes indignés de ces modes d'actions où se mêlent dégradations et intimidations qui ciblent délibérément élus et défenseurs de l'environnement, de la biodiversité et d'une alimentation saine.

Ces actions qui ciblent personnellement ces derniers mais également associations de défense de l'environnement comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou France Nature Environnement¹⁷ et institutions en charge de l'application du droit de l'environnement comme l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ne sont hélas pas nouvelles et sont désormais récurrentes dans notre département.

Ces méthodes de voyou vont à l'encontre du débat et de la confrontation démocratique et visent à faire taire les opposants.

Elles heurtent profondément ceux qui, comme nous, sont attachés à la liberté d'expression et d'opposition et au respect des droits de l'environnement et à la santé.

Plus généralement elles indignent celles et ceux qui dans le Pays Rochefortais sont fiers d'avoir sur son territoire la LPO, l'OFB ou le Conservatoire du littoral, associations et institutions qui oeuvrent à la protection de notre environnement. Ces actions sont une insulte tant à l'encontre du citoyen que du contribuable.

Enfin l'indulgence coupable, pour ne pas dire la complaisance, dont font preuve les autorités chargées de l'ordre et de la sécurité publique, plus promptes à dénoncer et à réprimer ceux qu'elles n'ont pas hésité à désigner comme éco-terroristes, où la logique de deux poids deux mesures prévaut, ne cesse de nous inquiéter.